Recruter sans discriminer et promouvoir la diversité

1 jour
7 heures

Objectif professionnel : cette formation développe l'aptitude des participants à valoriser la diversité et lutter contre les discriminations. Elle participe à la sécurisation juridique de l'agence et au développement de son image. Elle favorise l'atteinte de ses objectifs commerciaux.

Tout collaborateur d'agence

Objectifs pédagogiques :

- **Appréhender la notion de discrimination interdite**
- **Mesurer les risques encourus**
- **Recenser les actions concrètes à mener**
- **Argumenter la diversité auprès des clients**

Prérequis : aucun

Groupe de 2 à 8 participants

Profil des formateurs consultable sur www.managir.com

Modalités techniques et pédagogiques de la formation

➥ *Formation à distance en visioconférence (classe virtuelle) avec l'outil ZOOM*
➥ *Une assistance technique et pédagogique du bénéficiaire*
Gilles GURY / ggury@managir.com / 0640193050 pour la partie technique
Consultant formateur juriste Man'Agir pour la partie pédagogique
➥ *Evaluation de la formation : Validation séquentielle des acquis et évaluation finale*

1. Appréhender la notion de discrimination interdite

Identification de la notion de discrimination
Critères de la discrimination interdite
Différences de traitement possibles et notion d'éléments objectifs
Modalités pédagogiques : exposé, analyse de jurisprudence, correction d'offres d'emploi, échanges autour des pratiques d'agence
Validation : évaluation formative par QCM

2. Mesurer les risques encourus

Révélation de la discrimination et prescription
Rôle du défenseur des droits
Actions individuelles et action de groupe
Responsabilité EU/agence d'emploi
Répartition de la charge de la preuve
Sanctions pénales et civiles
Modalités pédagogiques : exposé, exercice de reconnaissance d'un « testing », étude d'un dossier et évaluation du risque financier
Validation : évaluation formative par QCM

3. Recenser les actions concrètes à mener

Identification des facteurs de blocage (préjugés, stéréotypes...)
Audit des process à risques et des documents de l'agence
Comportements à proscrire
Définition des points d'amélioration et de contrôle
Mise en place d'outils de communication
Modalités pédagogiques : test individuel, temps d'échange sur l'élaboration de piste de prévention des risques
Validation : évaluation formative par QCM

4. Argumenter la diversité auprès des clients

Se protéger d'une demande discriminante du client :
proposer un panel élargi de compétences
Répondre à la demande discriminante du client :
argumenter la compétence professionnelle
Modalités pédagogiques : mises en situation
Validation : évaluation formative par QCM

Horaires habituels de formation 9h30 – 17h30
Evaluation des compétences en début et en fin de formation. Mesure de satisfaction en fin de session. Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à ± 8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à ± 1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à ± 3 mois. Possibilité de questionnement complémentaire par mail pendant 30 jours

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
01 45 23 22 22 ou ggury@managir.com

Réf. 413-021
Version 2022

V131219

Man'Agir Consultants 15 rue Ambroise Thomas 75009 Paris
01 45 23 22 22 formation@managir.com
S.A.S.U au capital de 72 000€ - APE 8559A - RCS 422.811.539.000.28